



SCHEMA CYCLABLE ET PIETON D'AGGLOMERATION SUR LE TERRITOIRE DU SMT ARTOIS-GOHELLE



PLAN DE COMMUNICATION

BOÎTE A OUTILS



Grille de contrôles et de versions du document

V1.1	19/06/2012	Corrections orthographiques	C. Chaumeret	C. Chaumeret	
V1	25/05/2012		C. Chaumeret	C. Chaumeret	C. Dubyk
Indice	Date	Commentaires	Réalisé par	Vérifié par	Validé par



Sommaire

1. Enjeux d'une politique de communication	4
1.1Quels objectifs ?	4
1.2Quels publics ?	4
1.3Quels supports ?	4
2. Les actions possibles	5
2.1Edition de guide et plans	5
2.2La sécurité à vélo	11
2.3Les plans de mobilité	15
2.4Animations autour des modes doux de déplacement	17

1. ENJEUX D'UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

1.1 Quels objectifs ?

- **Connaissance et promotion des aménagements existants.** La communication sur les aménagements piétons et cyclables existants (pistes, bandes, zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes, voies piétonnes, sentiers, stationnement vélo...) permet aux habitants et visiteurs d'avoir connaissance de leur existence et de leur emplacement. L'usage utilitaire et loisir peut être séparé, en particulier pour les piétons.
- **Sécurité des usagers.** La sécurité est un des critères principaux de l'utilisation des modes doux. L'apprentissage de la conduite du vélo en ville, la bonne connaissance du code de la route et la prise en compte des piétons et des cyclistes par les automobilistes sont autant d'actions qui permettent d'améliorer la sécurité objective et de diminuer le sentiment d'insécurité subjectif.
- **Connaissance des effets bénéfiques du vélo et de la marche.** Le respect de l'environnement et le souci de conserver une bonne santé est un enjeu aussi bien individuel que collectif qui commence à être pris en compte par de nombreuses personnes. Communiquer sur ces effets : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration des capacités physique, etc., permet d'influer sur les habitudes des personnes ciblées.
- **Amélioration des usages.** D'autres points sont dissuasifs dans l'usage des modes doux, comme la méconnaissance des temps de parcours, le mauvais état du matériel, des équipements vétustes, le vol du vélo... Une bonne communication sur l'entretien du matériel cyclable, la connaissance des équipements obligatoires et conseillés pour les cyclistes ou piétons, les règles de bonne conduite, la bonne façon d'attacher son vélo peuvent augmenter le nombre de personnes utilisant ces modes.

1.2 Quels publics ?

Les publics cibles auxquels le SMT peut facilement s'adresser, en lien avec des partenaires, sont par exemple :

- **Les scolaires** (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants...) qui sont déjà sensibilisés à l'environnement, à la sécurité routière ou au respect du code de la route à travers différents programmes. Ceux-ci pourraient être complétés ou viser un nombre plus important d'élèves. A ces âges, les enfants et jeunes adultes sont particulièrement réceptifs et aptes à changer leurs habitudes, ainsi qu'à influencer sur celles de leurs parents.
- Des actions **grand public** permettent de toucher de manière large par une communication légère ou ciblée sur certains points : événement ponctuel ou information disponible de manière permanente sur différents supports.
- **Les employés**
- **Les touristes**

1.3 Quels supports ?

La communication sur le rôle des acteurs locaux dans l'élaboration de politiques cyclables, la réalisation d'itinéraires et leur éventuel soutien à d'autres actions (formation des jeunes, soutien aux associations, subventions aux collectivités...) peut se baser sur les supports suivants :

- Articles dans la presse locale ou spécialisée
- Site internet des communes, EPCI, des offices de tourisme, du SMT...
- Logo ou charte graphique sur la signalisation directionnelle et d'information sur les itinéraires
- Organisation d'événement ou sponsoring d'événements

2. LES ACTIONS POSSIBLES

2.1 Edition de guide et plans

La communication et la promotion des itinéraires cyclables existants est un point primordial pour leur connaissance et leur fréquentation par les usagers.

Les éditions de fiches et guides d'itinéraires sont les premiers vecteurs promotionnels des produits vélo ou de randonnées. L'inscription dans une collection et la qualité de la distribution des documents sont donc des éléments déterminants dans la réussite promotionnelle.

Les itinéraires à vocation touristique et de loisirs sont généralement déjà édités sous forme de cartes ou de guides ; il ne faut pas oublier les itinéraires à vocation utilitaire. Pour les parcours utilitaires également, la connaissance des temps de parcours ou d'itinéraires spécifiques est précieuse pour les utilisateurs. Des cartes peuvent être réalisées et distribuées via les sites internet des communes ou des intercommunalités, des associations, des zones d'activités, des centrales de mobilité, etc.

Les guides, topos et cartes d'itinéraires sont essentiels au confort des utilisateurs sur le terrain. Plusieurs types d'outils peuvent être développés pour s'adapter à chacune des clientèles :

- Le topo-guide est un guide utilisé sur le terrain pour faire un itinéraire généralement de longue distance (pratique itinérante) comme la Loire à Vélo, Paris-Mont st Michel, le sud Berry... Il contient des cartes précises sur des fonds classiques et quelques informations utiles pour le randonneur (hébergement, services, gares...). Son édition relève des niveaux régionaux ou inter-régionaux et de l'offre privée d'éditeurs spécialisés.
- Le guide des balades et des randonnées décrit un certain nombre d'itinéraires en boucle rassemblés dans un ouvrage reliés ou une pochette de fiches. Il est bien adapté à la pratique locale de loisirs, aux excursionnistes et à la pratique sportive de passionnés n'hésitant pas à acheter un ouvrage. Cette clientèle a besoin d'une offre large et variée, adaptée à une pratique qui s'exprime toute l'année. L'échelle du pays, du territoire touristique ou du département décrivant l'offre à une heure des agglomérations est appropriée pour la clientèle résidente.
- Les fiches d'itinéraires sont le plus souvent gratuites. Elles décrivent un ou plusieurs itinéraires en boucle, comprenant au recto une cartographie descriptive de l'itinéraire ou du réseau cyclable et au verso des informations d'ordre touristique ou des idées de promenade. Cette formule est particulièrement intéressante pour une population touristique souhaitant faire quelques randonnées mais hésitant à acheter un guide complet d'une cinquantaine d'itinéraires. C'est un support particulièrement adapté pour les pays et les offices de tourisme de pôle. L'édition de ces fiches a tout intérêt à être coordonnée à l'échelle régionale pour jouer un effet « édition » et améliorer leur diffusion.
- Le plan de ville ou de quartier avec mention des voies adaptées ou non aux piétons ou cyclistes permet aux résidents comme aux touristes d'emprunter les meilleurs itinéraires. Ils permettent d'indiquer les pôles importants et peuvent également indiquer les temps de parcours. C'est un support adapté à l'échelle du quartier, de la commune ou de l'EPCI. Elle peut être distribuée par les mairies et les communes et coexister au format papier ou internet.

Artois
Les collines de l'Artois

A la découverte des collines de l'Artois avec, en point d'orgue, les tours du Mont Saint-Eloi.

Départ complexe sportif E. Bébecq 62161 Etrun	Distance 42 kms	Temps moyen 4h00
--	---------------------------	----------------------------

Curiosités
Etrun : la chapelle dédiée à Notre Dame de Pitié
Duisans : le château de Clairfontaine
Bouviery Royeffles : vue panoramique sur le bassin minier
Abtain St Nazaire : cimetière national de Notre Dame de Lorette et son musée vivant, l'église en ruines de 1303
Mont Saint-Eloi : les tours d'une ancienne abbaye
Marœuil : vestiges d'un ancien moulin sur la Scarpe.

Office de tourisme > Arras : 03.21.51.26.95 - Bruay-la-Buissière : 03.91.80.44.44

à PIED dans le NORD
Lille Métropole

à PIED dans le NORD
Lille Métropole

N° 14
Sentier du Marais de Péronne
Péronne-en-Mélantois
(4 km - 1 h 20)

La Marque en pleine métamorphose
La Marque, qui prend sa source à Mons-en-Pévèle, avant de se jeter dans le Canal de Ronbaix au niveau de Marquette, irrigue sur son passage de nombreuses communes de la Métropole, dont Péronne-en-Mélantois. Une partie de son territoire est occupée par différents marais, formant une caractéristique du bassin versant de la Marque. Cette zone se compose de prairies humides, de bosquets d'essences hydrophiles, tels les aulnes glutineux, les saules cendrés et blancs, qui apprécient particulièrement les sols marécageux et de roseaux. Les peupleraies occupent les remblais que le Conseil Général du Nord essaie de reconstruire. En effet, la vallée de la Marque est un cœur de travaux de réfections. Il s'agit de réhabiliter la rivière dans le but de développer la pratique du canoë-kayak, de la randonnée et de valoriser les sites traversés, tout en préservant l'environnement et ainsi améliorer le cadre de vie. A Péronne-en-Mélantois, ce sont les 20 ha de marais qui ont connu une véritable métamorphose. Grâce aux efforts entrepris par le Département du Nord dans le cadre des espaces naturels sensibles, les marais retrouvent leur vraie fonction de régulation des crues de la Marque et des essences locales remplacent et diversifient les anciens alignements de peupliers. Les Péronnais et voisins alentours ne sont pas oubliés dans cette aventure, puisque des chemins sont remis en état, d'autres se créés, des aménagements pour personnes handicapées ou à mobilité réduite sont installés ainsi que des points d'observation de la nature et des pontons implantés.

Activités et curiosités
Bouvières : Village de l'Église Saint-Pierre (03.20.79.46.15).
Frozin : Musée de la vie rurale (03.20.59.80.52).
Lille : Palais des Beaux-Arts (03.20.06.78.00), Musée de l'histoire Comtesse (03.28.36.84.00), Musée des Couturiers séduisants (03.20.55.58.90), Musée d'histoire naturelle (03.28.55.30.80), Musée du Général de Gaulle (03.28.58.12.05), Parc zoologique (03.28.52.07.00), La Maison Folle de Wazemmes, Brasserie des Trois Moulins (03.57.59.94.00).
Sedrin : Fort de Sedrin (03.20.97.14.18), Demeure Madame Napoléon (03.20.32.54.93).
Villeeneuve d'Ascq : Musée d'Art moderne de Lille Métropole (03.20.19.68.68), Fontain des Sciences (03.20.19.36.36), Parc Asaspic (03.20.47.21.99), Musée de l'École (03.20.43.55.75), Musée des Moulins (03.20.05.49.34).

Manifestations annuelles
Cysoing : Foire aux collectionneurs en novembre (03.20.84.56.22).
Lille : Festival du Court Métrage en mars, Festival international de la soupe « La Louche d'or » en mai (03.20.31.53.11), Portes ouvertes à la

Renseignements complémentaires
Comité Départemental de Tourisme
6, rue Gauthier de Châlons - BP 1132 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Brevement toute l'information touristique sur le site du CDT
www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.

Renseignements
Office de Tourisme de Lille : 03.59.57.94.00
Office de Tourisme en Pétéo-Mélantois : 03.20.79.46.15
Office de Tourisme de Sedrin : 03.20.90.12.00
Office de Tourisme de Villeeneuve d'Ascq : 03.20.43.55.75
Office National des forêts : 03.20.74.66.10

Les Rendez-vous nature
Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration
Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Réta Chambre » (0.892.16.18.20)

Carte IGN : 2505 Est

L'avis du randonneur :
La partie aménagée est accessible aux personnes malvoyantes ou à mobilité réduite. Des panneaux explicatifs, parfois en braille accompagnent le visiteur curieux tandis que des observatoires permettent une observation discrète de la faune du site ; emportez vos jumelles. Respectez la réglementation sur le site. L'ensemble est praticable par des poussettes. Prudence le long des rues.

Illustration 1: exemple de fiche de randonnée vélo dans le Pas-de-Calais et pédestre dans le Nord (source : CG62 et CDT 59)

- Une alternative moins coûteuse peut consister à éditer une grande carte décrivant les circuits au verso, décrivant les itinéraires et offrant des renseignements d'ordre touristique. L'utilisation du fond régional peut être opportunément envisagée. La plupart des cyclistes utilisent des cartes routières Michelin au 1/200000ème très bien diffusées et les IGN 1/100000ème plus adaptées à la pratique du vélo familial mais moins bien diffusées. Des renvois sur les sites de Michelin et de l'IGN peuvent être proposés pour l'achat en ligne des cartes.
- Parallèlement aux éditions spécialisées, les collectivités ont intérêt à tout mettre en œuvre pour bien diffuser l'information sur les produits vélos et piéton dans les guides généralistes des principaux éditeurs (Routard, Let's Go, Lonely Planet, Gallimard, Michelin...). Un appui des CDT et CRT peut être utile pour coordonner les contacts.
- Internet est un outil privilégié de promotion des réseaux cyclables, pédestres et des plans de ville adaptés. Les enquêtes réalisées sur des sites cyclables ont montré que le taux de connexion internet des touristes à vélo était très important. La clientèle cyclable est une clientèle plutôt de catégorie socioprofessionnelle supérieure qui correspond aussi à des utilisateurs privilégiés d'internet. Cet outil permet de toucher un public extrêmement large tout en offrant au consommateur un produit qu'il peut adapter au loisir ou assembler lui-même très facilement. Le nombre de connexion sur les sites existants en matière de vélo en France est très élevé. Le coût du contact est très faible au regard des coûts d'impression d'une brochure ou la participation à un salon. Il ne remplace pas une brochure mais permet de cibler rapidement et précisément la clientèle. Il permet une interaction permanente avec la clientèle potentielle, de gérer au mieux les insatisfactions de manière rapide et efficace. Un site internet peut intégrer et rassembler facilement tous les éléments d'information nécessaires à la préparation du voyage : hébergement, location, accès en train, aires d'arrêt... Les différentes collectivités locales et leurs opérateurs touristiques ont toutes déjà un site permettant une connexion avec des pages spécifiques à chacune des véloroutes et voies vertes. Le site nécessite néanmoins un travail d'actualisation permanente.

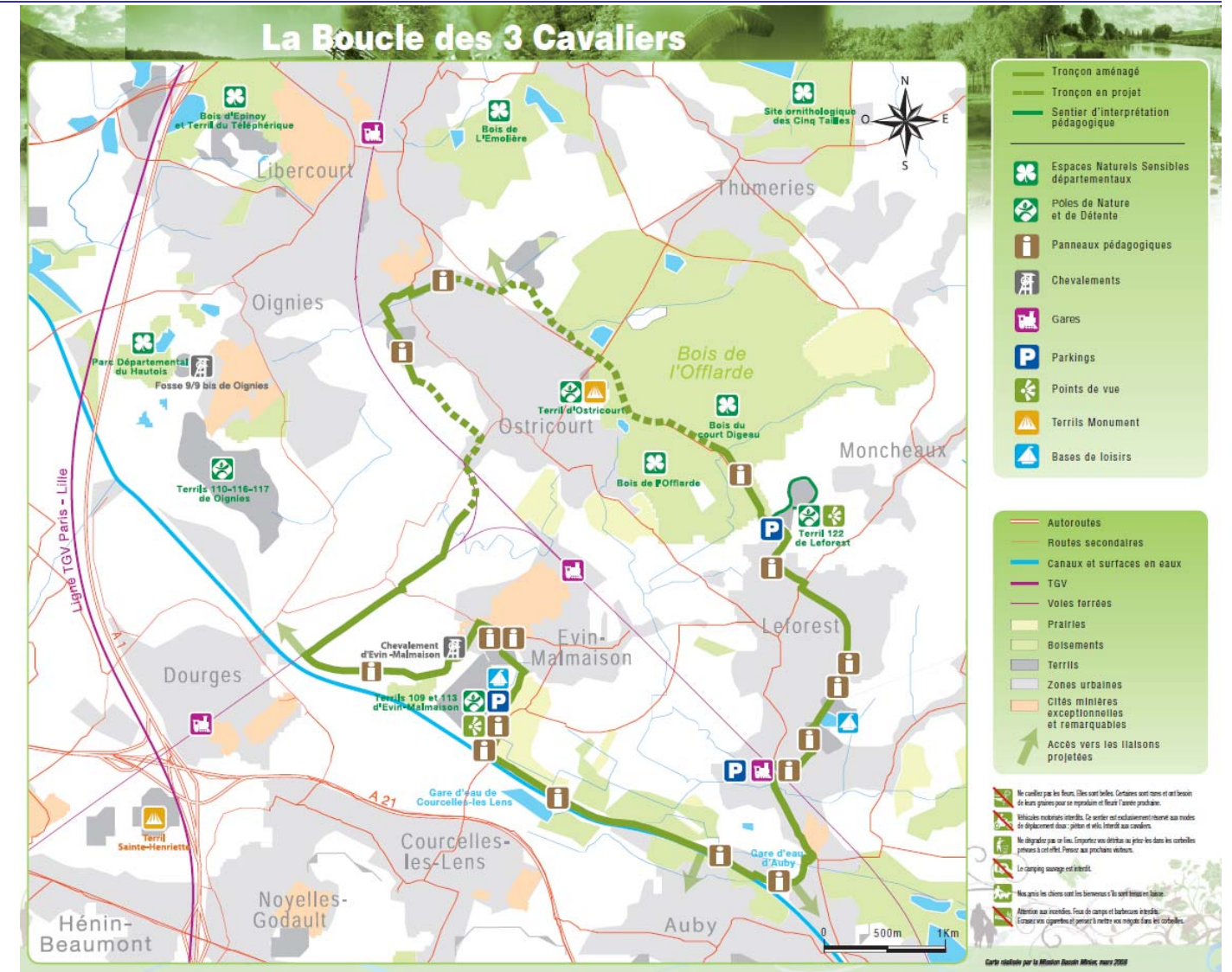


Illustration 2: Carte de la boucle des 3 Cavaliers (source : CA d'Hénin-Carvin)

<http://www.voirie-pour-tous.info/Bonnes-pratiques-pour-des-villes-a-vivre-a-pied-a-velo.html>

PLAN DE QUARTIER CHRONOTOPOGRAPHIQUE

Objectifs

- Amélioration des usages
- Connaissance des aménagements existants

Publics visés

- Tout public
- Usagers de certains pôles générateurs (arrêts TC, base de loisirs...)
- Touristes, promeneur

Description

Plan de quartier ou de ville indiquant les temps de parcours entre les principaux pôles générateurs de déplacements piétons.

Suivant le public visé et l'échelle du plan, les voiries peuvent être indiquées ou non, ainsi que les aménagements spécifiques aux piétons.

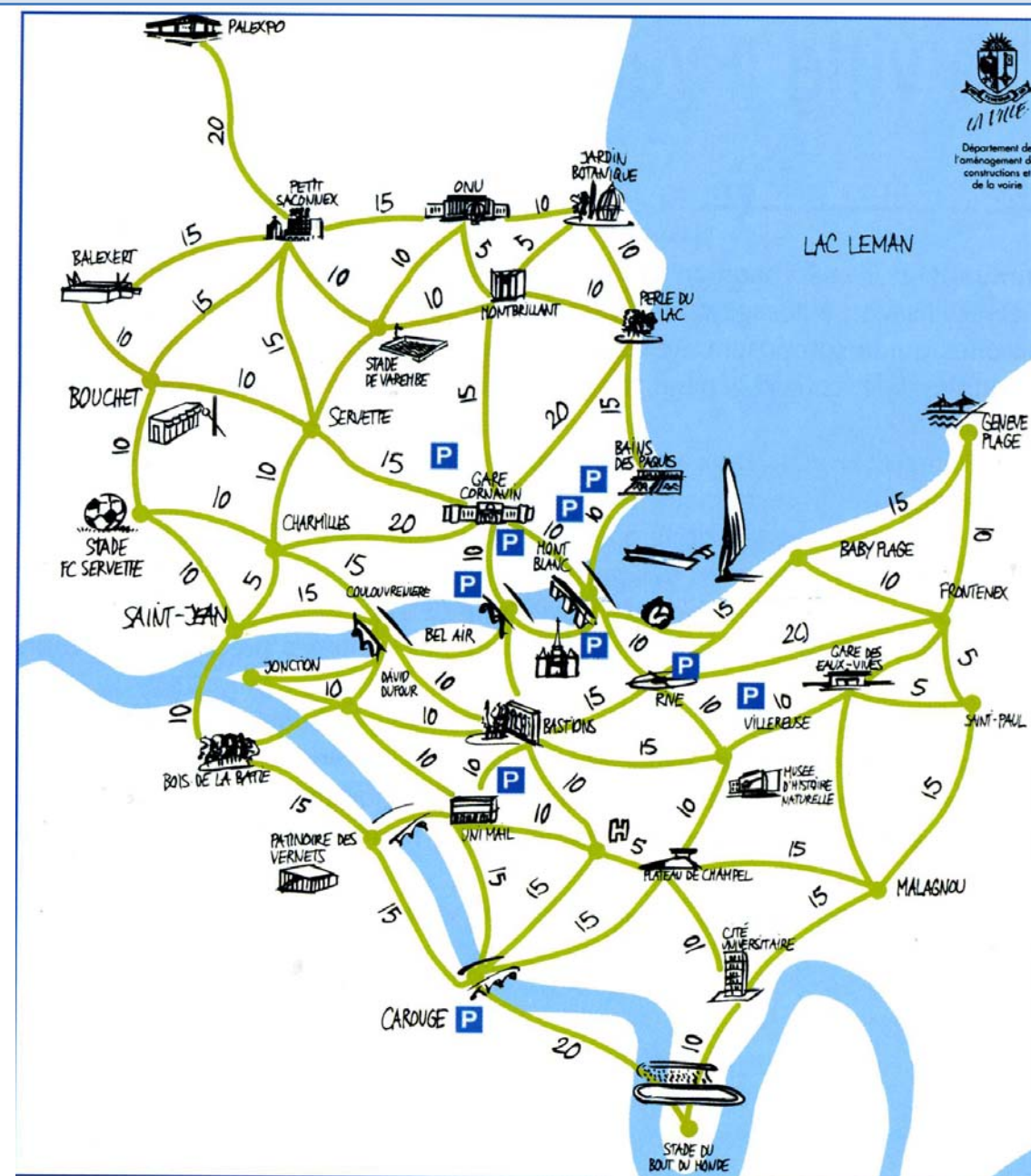
Le plan peut être centré sur un pôle spécifique (arrêt de transport en commun, mairie, base de loisir...), suivant le maître d'ouvrage de l'action.

Partenaires

- SMT
- Communes
- EPCI
- Privés

Exemple

Plan piéton de Genève indiquant les distances en minute à la vitesse de 5km/h et les principaux points d'intérêt pour les piétons



(source : Bonnes pratiques pour des villes à vivre : à pied, à vélo..., GART, 2000)

PLAN DES AMENAGEMENTS CYCLABLES

Objectifs

- Amélioration des usages
- Connaissance des aménagements existants

Publics visés

- Tout public
- Touristes, cyclistes

Description

Plan de ville ou de territoire (à l'échelle de l'EPCI ou du SMT) indiquant les aménagements cyclables existants et en projet : aménagements linéaires et possibilités de stationnement, services aux cyclistes...

Le plan peut également indiquer les principaux pôles générateurs, utilitaires ou touristiques suivant le public visé.

Ce plan peut également servir de support pour de la communication sur les règles de bonne conduite des cyclistes (code de la route, intermodalité, sécurité...).

Partenaires

- SMT
- Communes
- EPCI
- Comité de tourisme

Exemple

Carte de Lille Métropole à Vélo (extraits)



(source : LMCU, 2011)

CALCULATEUR D'ITINERAIRES CYCLABLES OU PIETON

Objectifs

- Amélioration des usages
- Connaissance des aménagements existants

Publics visés

- Cyclistes principalement
- Piétons possible

Description

Application permettant de calculer le meilleur itinéraire depuis une origine jusqu'à une destination à vélo ou à pieds en fonction des aménagements existants.

Comme pour les calculateurs d'itinéraires routiers, les fonctions peuvent être multiples : carte du trajet, visualisation des types d'aménagements sur le parcours, description de l'itinéraire et des directions à prendre, dénivelés, coupures à franchir, choix de l'itinéraire en fonction de la sécurité du parcours ou de la distance à parcourir...

Partenaires

- SMT
- EPCI

Exemple

Géovélo est un site de calcul d'itinéraire cyclable développé pour l'instant sur les métropoles suivantes : Tours, Paris, Nantes, Lille. Il prend en compte la difficulté (pente) et la sécurité du parcours (aménagements cyclables existants)

(source : <http://www.geovelo.fr/lille>, 2012)

LETRE D'INFORMATION PERIODIQUE

Objectifs

- Connaissance des aménagements existants et des services proposés
- Suivi des actions

Publics visés

- Ensemble des usagers

Description

Lettre d'information à destination des usagers, permettant de tenir informée la population sur les actions en cours ou à venir, mais également sur l'état d'avancement des politiques mises en œuvre sur le territoire. Cette publication peut également permettre la communication sur un aménagement nouveau, une mise en place de jalonnement, des journées de sensibilisation ...

Partenaires

- SMT
- EPCI

Exemple

Passerelle est une lettre d'information périodique sur le plan de déplacement urbain de la CAN (Communauté d'Agglomération de Niort). Cette lettre vise à informer les usagers sur l'avancement du PDU, ainsi que sur les actions en cours ou à venir.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE
Cette étape réglementaire s'est tenue du 16 novembre au 17 décembre 2009, précédée d'une phase de consultation des personnes publiques associées. Elle a abouti à l'avis favorable de la commission d'enquête et du comité de pilotage du PDU.

L'AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (collectivités, associations...)
Toutes les personnes publiques associées ont émis un avis réputé favorable sur le projet de PDU, à l'exception de la commune de Saint-Rémy. Les avis se sont accompagnés de recommandations portant notamment sur :
-> la desserte des transports collectifs au sein des différentes communes
-> les études environnementales
-> la valorisation des modes doux.

LES PRINCIPAUX AVIS DU PUBLIC
Les avis ont été recueillis sur les registres d'enquête et pendant les permanences des commissaires enquêteurs. Ils ont notamment porté sur :
-> le contournement Nord
-> le développement de l'offre de transports collectifs
-> l'évaluation de la qualité de l'air
-> les moyens de financement du PDU.

LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROJET DE PDU
A l'issue de l'enquête publique, les services de la CAN ont apporté des modifications au projet de PDU sur les points suivants :
● Mise à jour du document par rapport aux derniers textes réglementaires en matière.
-> d'évaluation, de gestion et de surveillance de la qualité de l'air ambiant en réponse aux observations de la DDASS
-> d'évaluation environnementale en réponse aux observations de la Préfecture.

OÙ CONSULTER LE PDU ?
● Au siège de la CAN et dans toutes les mairies des communes de l'agglomération, aux horaires d'ouverture des bureaux
● Sur le site internet : www.agglo-niort.fr/pdu

NUMÉRO SPÉCIAL : Le PDU approuvé par les élus de la CAN
Le 12 avril dernier, le Conseil Communautaire de la CAN a approuvé le Plan de Déplacements Urbains (PDU), après avis favorable de la commission d'enquête publique. Ce document est le fruit de travaux approfondis menés avec les acteurs du territoire et une politique volontariste ont abouti à ce projet essentiel et structurant pour l'avenir de notre communauté d'agglomération. Démarche de développement durable, le PDU permet de développer les transports collectifs et les modes de déplacements doux, tout en proposant une nouvelle place pour la voiture. Au final, chacun d'entre nous bénéficiera progressivement de meilleures conditions de déplacements et d'un cadre de vie préservé. En abondant les transports dans leurs enjeux environnementaux, sociaux et économiques, le PDU représente un levier majeur au service du développement durable de notre territoire.

LES GRANDS AXES DU PDU
Le PDU traduit une politique volontariste d'organisation des déplacements, adaptée aux besoins de chaque commune de l'agglomération. Il propose une offre attractive de transports alternatifs à la voiture, fondée sur un projet phare, le transport en commun en site propre (TCSP), accompagné d'une série de mesures ciblées.

LA NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS
● Une meilleure accessibilité du réseau pour tous.
● Une centrale de mobilité située au cœur du réseau, sur le pôle transport de la Brèche.
● Un pôle d'échange multimodal à la gare SNCF de Niort.

ZOOM SUR LE TCSP
Le Transport en Commun en Site Propre est un bus à haut niveau de service qui circulera en voie prioritaire sur l'axe Bessines - Niort - Chauvay (jusqu'à 10 000 voyageurs transportés par jour). Son attractivité repose sur des fréquences importantes (temps d'attente 10 min en heure de pointe), des temps de parcours rapides et fiables, un coût réduit et des facilités de trajet.
La mise en place du TCSP s'accompagne de :
- l'aménagement de parcs relais aux extrémités de la ligne
- la piétonisation de l'hyper centre de Niort
- l'aménagement de la place de la Brèche, du quartier Clou Bouchet et de la gare SNCF de Niort.

LA NOUVELLE PLACE DE LA VOITURE
Le PDU ne vise pas à faire disparaître la voiture mais à lui trouver une nouvelle place, en équilibre avec les transports en commun et les modes de déplacements doux. Pour cela, il agit sur :
● Le stationnement : redistribution de l'offre du centre vers la périphérie, nouvelle offre tarifaire adaptée à ces évolutions.
● La circulation : redéfinition du plan de circulation de Niort, en cohérence avec le projet de TCSP.
● La voirie : élaboration d'un schéma directeur d'infrastructures et création de nouvelles voies nécessaires au bon fonctionnement du TCSP.
● La mise à disposition d'offres innovantes : autopartage, co-voiturage...
● Une offre d'accompagnement des conducteurs de la Niort.
- Régulation du flux major de la zone piétonne Brèche / rue Duval
- Création d'un véritable axe de voirie à destination piétonne
- Modification de la réglementation permettant l'accès aux transports collectifs
- Nouvelle gabarie CITIUM des carrels d'attente depuis la Brèche et les parcs de proximité

LES COÛTS
Le PDU représente un investissement estimé à près de 147 millions d'euros sur 10 ans (hors amortissement). Cet investissement est à mettre au regard des économies globales générées par le PDU, estimées à 15 millions d'euros par an.

(source : <http://www.agglo-niort.fr>, 2012)

2.2 La sécurité à vélo

Le rôle du SMT peut également contribuer à la sensibilisation de différents publics sur l'utilisation en toute sécurité du vélo, afin de faciliter un transfert modal pas toujours évident. Les points importants à développer sont :

- Apprentissage de la conduite du vélo
- Connaissance des équipements obligatoires et de l'entretien courant
- Connaissance de la réglementation (code de la route et signalisation)

Les publics cibles auxquels le SMT peut s'adresser, en lien avec des partenaires, sont par exemple :

- Les scolaires (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants...)
- Tout public pour des opérations de sensibilisation



OPERATION DE CONTROLE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE DU CYCLISTE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Objectifs

- Sécurité des usagers

Publics visés

- Cyclistes scolaires principalement
- Les autres élèves également

Cette action peut être organisée pour d'autres publics cibles : jeunes dans un autre cadre (centre de loisirs, association...), autres cyclistes lors d'un rassemblement...

Description

Mise en place d'une opération de sensibilisation à l'importance des équipements de sécurité obligatoires et facultatifs sur un vélo.

Le but de l'opération est la connaissance par tous les élèves d'un établissement de la réglementation concernant les équipements de sécurité et la sensibilisation auprès des cyclistes de l'importance de leur entretien.

Elle peut être couplée avec d'autres opérations (code de la route, conduite...)

Partenaires

- Etablissements scolaires
- Police nationale
- ADAV
- CG62
- Communes
- Région
- Associations de sécurité routière
- Assurances/Mutuelles

Exemples

Les membres de la Sécurité routière (police nationale) ont procédé, en présence des élèves cyclistes du collège de Brazey-en-Plaine, au contrôle des équipements obligatoires de leur vélo. Ils ont également procédé à la mise en place sur chaque vélo du matériel manquant (éclairage actif et passif, sonnette...).



Source : France 3 Dijon, 2009

Source : ADAV

L'ADAV a organisé, en partenariat avec des établissements scolaires, des actions de sensibilisation à la sécurité routière :

- Comment bien circuler en ville
- Les équipements obligatoires
 - La visibilité
 - Le code de la route

Des équipements pour améliorer la visibilité ont également été distribués.

En collaboration avec la direction du collège, l'ADAV mènera une action de sécurité routière intitulée « Venir au collège à vélo... mais en sécurité » le jeudi 15 janvier 2009 de 9h à 10h au Collège Diderot. Cette action s'adressera spécifiquement aux jeunes cyclistes quotidiens.

Une petite intervention rappellera comment bien circuler à vélo en ville (garder ses distances, prendre sa place, maintenir sa trajectoire, indiquer ses changements de direction, etc.) et permettra de rappeler quels sont les équipements obligatoires sur un vélo (phares, réflecteurs, sonnette, etc.). On insistera particulièrement sur la nécessité de l'éclairage actif (phares) et passif (réflecteurs, bandes réfléchissantes, chasubles fluo). **En hiver, la plupart des déplacements à vélo ont lieu dans l'obscurité, et il est nécessaire pour le cycliste d'être vu.** Les collégiens seront invités à vérifier leur vélo pour voir s'il est conforme aux obligations du Code de la route. À l'issue de la séance, l'ADAV procédera à la distribution de matériel financé par ses partenaires. Chaque collégien participant se verra ainsi remettre :

① **Un gilet rétro-réfléchissant** marqué dans le dos d'un logo « Voiture-Vélo 1 mètre minimum » financé par la **Préfecture du Pas-de-Calais** dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2008 (PDASR). L'utilisation de ce gilet a pour but d'améliorer la sécurité des cyclistes de deux manières. Tout d'abord en accroissant leur visibilité. Ensuite en incitant les automobilistes à bien respecter les distances réglementaires lorsqu'ils dépassent des cyclistes.

② **Une bande rétro-réfléchissante serre-pantalon** fournie par le **Conseil Général du Pas-de-Calais**. Ce type d'équipement permet d'une part d'éviter que le pantalon se coince dans la chaîne du vélo et d'autre part d'accroître la visibilité du cycliste quand il croise les phares d'une voiture.

③ **Une brochure** intitulée « Bien circuler à vélo en ville » réalisée par l'ADAV.

APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE A VELO

Objectifs

- Sécurité des usagers

Publics visés

- Scolaires/jeunes
- Tout public
- Personnes en parcours d'insertion professionnelle
- ...

Description

Action permettant l'apprentissage de la conduite du vélo. Elle peut être adaptée au niveau des participants : équilibre, vision de l'espace, freinage et vitesse pour les débutants ou mise en situation réelle en ville (lecture des trajectoires, anticipation, mise pratique du code de la route, distances de sécurité...) pour les plus confirmés.

Partenaires

- Etablissements scolaires
- ADAV
- CG62
- Communes
- Région
- Associations de sécurité routière
- Assurances/Mutuelles
- CCAS...

Exemple

Pignon sur Rue et le centre social de Cusset (Villeurbanne) développent une démarche intitulée " ça marche, ça roule " qui est proposée aux personnes bénéficiaires du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, qui a pour objectif de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté.



Source : Pignon sur rue (<http://www.pignonsurru.org/spip.php?rubrique126>)

Des opérations de remise en selle ont été proposées par Calais Vélo Insertion, en partenariat avec le CCAS à l'été 2010.

ACTUALITÉ CALAIS

Le vélo-école de la plage a accueilli ses premiers élèves

mardi 27.07.2010, 05:03 - La Voix du Nord



| DEUX-ROUES |

La semaine dernière, le vélo-école de la plage a accueilli ses premiers élèves ...

sur la digue Gaston-Berthe.

Christian Louchez, président de l'association Calais Vélo

Insertion, à l'initiative de l'opération, a signalé le partenariat efficace établi avec différentes structures calaisiennes et plus particulièrement le CCAS. « Les activités vélo se pratiquent également dans de nombreuses écoles de la ville avec beaucoup de succès. Et dans la continuité, le vélo-école de la plage s'adresse à ceux qui ne sont pas encore à l'aise sur deux roues, ceux qui n'osent pas se lancer sur le Vél'in. On accueille les jeunes cyclistes, mais aussi les plus anciens, afin de leur rendre la confiance disparue au fil des ans. » Cindy est là pour les premiers conseils, le lundi et le mardi après-midi, de 14 h à 17 h 30 et à partir du 1er août, le mardi et le jeudi après-midi.

Après le travail d'initiation et à la demande des élèves seulement, des parcours en ville ou à la campagne sont proposés. •

Renseignements au 03 21 00 07 41 association Vélo Insertion ou encore pour les inscriptions au 06 59 58 91 01, chalet de la plage

Source : La voix du Nord

CREATION D'UN CIRCUIT EDUCATIF A VELO SUR VOIRIE

Objectifs

- Sécurité des usagers
- Connaissance et promotion des aménagements existants
- Amélioration des usages

Publics visés

- Tout public
- Scolaires
- automobilistes...

Description

Action permettant l'apprentissage de la conduite du vélo. Elle peut être adaptée au niveau des participants : équilibre, vision de l'espace, freinage et vitesse pour les débutants ou mise en situation réelle en ville (lecture des trajectoires, anticipation, mise pratique du code de la route, distances de sécurité...) pour les plus confirmés.

Partenaires

- Etablissements scolaires
- ADAV
- CG62
- Communes
- Région
- Associations de sécurité routière
- Assurances/Mutuelles
- CCAS...

Exemple

L'association vélo-école de La Rochelle a contribué avec le soutien de la communauté d'agglomération de la Rochelle et la Caisse d'Epargne à la création du circuit Educa'vélo. Ce parcours fléché de 4,5km permet aux cyclistes de découvrir tous les aménagements cyclables existants : rond-point, sas vélo, piste, bande, contre-sens, tourne-à-gauche... Douze panneaux d'information jalonnent le circuit. Ils alternent conseils pratiques, règles de sécurité et questions de comportement sous forme de texte, schémas ou croquis et sont lisibles aussi bien par les cyclistes, les piétons ou les automobilistes qui empruntent la voie. Cet aménagement a obtenu le 6^{ème} prix européen de la sécurité routière en 2010.



Source : Magazine des habitants de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, 2010

2.3 Les plans de mobilité

ACCOMPAGNEMENT A LA REALISATION DE PLAN DE DEPLACEMENTS D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Objectifs

- Sécurité des usagers
- Connaissance et promotion des aménagements existants
- Connaissance des effets bénéfiques du vélo et de la marche
- Amélioration des usages

Publics visés

- Elèves, étudiants
- Parents d'élèves
- Enseignants

Description

Le plan de déplacements d'établissement scolaire est un outil permettant de repenser les trajets domicile-école autrement qu'en utilisant la voiture. Il se décline en actions qui s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion globale portant sur différentes solutions : aménagement des infrastructures et des accès au profit des modes doux (cheminements piétonniers, voies cyclables, signalétiques...), amélioration des dessertes de transport en commun et promotion de l'ensemble de ces modes (transports collectifs, vélo, marche).
Une démarche d'écomobilité scolaire peut cependant être plus ciblée en se concentrant sur une seule action telle que l'organisation d'autobus pédestres ou de vélobus.

Partenaires

- Etablissement scolaire
- ADEME
- EPCI
- Communes/CG/Région suivant le type d'établissement

Exemples

Page d'information pour la mise en place de pédibus et vélo bus sur Angers Loire Métropole

Vélobus à Marcq-en-Baroeul

Ecol'o Pattes à Courrières

Pédibus et vélobus

L'école est souvent proche du domicile de l'élève, dans le même quartier ou à quelques pâtés de maisons. Alors, dans ce cas pourquoi utiliser la voiture ?

Des solutions alternatives existent et en plus elles sont écologiques: le pédibus ou le vélobus, c'est-à-dire l'usage du vélo ou de la marche à pied pour se rendre à l'école.

Un service qui profite à tous, si chacun s'investit un peu...

Qu'est ce que c'est ?

C'est comme un bus sauf que le déplacement entre le domicile et l'école se fait à pied ou à vélo. C'est suivre une ligne définie selon un itinéraire étudié pour être direct et sécurisé avec :

- Des arrêts pour matérialiser les lieux de regroupement
- Des horaires stricts. Ponctualité obligée !
- Des conducteurs qui sont des parents volontaires habitant un même quartier et s'organisant à tour de rôle pour accompagner les enfants.

Pourquoi ?

- Pour un apprentissage actif et sûr de la marche et/ou du vélo au quotidien
- Pour développer l'entraide et la solidarité
- Pour créer des moments conviviaux entre parents et entre enfants
- Pour apprendre à l'enfant à être autonome
- Pour gagner du temps globalement !
- Pour diminuer la circulation et les coûts de transport
- Pour améliorer la sécurité aux abords des écoles
- Pour réduire la pollution de l'air et le bruit
- Pour favoriser l'exercice physique bénéfique à la santé

Comment organiser des lignes de ramassage scolaire ?

Chaque ligne de ramassage scolaire a son organisation propre qui dépend des motivations et de la disponibilité des parents. Elle est réalisée avec les parents, le personnel éducatif et les services municipaux.

Un CD-rom méthodologique est disponible sur demande auprès du service déplacements-transport-voyages d'Angers Loire Métropole (voir coordonnées ci-dessous).

Les principales étapes

- Présentation de l'opération aux parents et aux enseignants.
- Etude du contexte et de l'environnement de l'école avec la localisation des lieux de résidence des enfants.
- Enquête sur les habitudes de déplacement et les modes de transports utilisés.
- Mobilisation des parents et définition des rôles et responsabilités.
- Constitution des lignes (itinéraires, calendrier, etc...).
- Lancement de lignes.

Quel soutien à votre démarche ?

Basée sur l'échange de service, Pédibus Vélobus repose sur l'implication des parents bénévoles. En lien avec l'association de parents d'élèves, le personnel éducatif de l'école, l'ADEME et la Maison de l'environnement, vous accompagnent dans cette démarche.

Source : site internet d'Angers Loire Métropole



Source : ADAV

COURRIERES
L'Écol'O Pattes a repris du service
Publié le lundi 02 novembre 2009 à 06h00

Créé en mai dernier, l'Écol'O Pattes a repris du service à l'école Berlinguez. L'idée ? Pour lutter contre les embouteillages de sortie d'écoles, les gaz d'échappements et les déplacements inutiles, mettre en place un système de ramassage des élèves à pied.

Finis les trottoirs engorgés de voitures de parents... Avec l'Écol'O Pattes, le ramassage des élèves se fait... à pied.
(PHOTO ARCHIVES)

Source : Nord Eclair 2009

ACCOMPAGNEMENT A LA REALISATION DE PLAN DE DEPLACEMENTS D'ENTREPRISE

Objectifs

- Sécurité des usagers
- Connaissance et promotion des aménagements existants
- Connaissance des effets bénéfiques du vélo et de la marche
- Amélioration des usages

Publics visés

- Employés
- Visiteurs

Description

Le plan de déplacements d'entreprise constitue un outil de gestion locale des déplacements, par la mise en place d'un dispositif de concertation, de diagnostic, de propositions et de planification, reposant sur une démarche partenariale. L'objectif premier d'un plan de déplacements est de réduire l'utilisation de la voiture particulière sur le trajet domicile-travail en favorisant l'utilisation de modes moins polluants, après analyse des pratiques actuelles. Le report modal résulte alors soit d'une nouvelle offre de transport alternative, soit d'une amélioration de l'offre existante (accessibilité, confort, sécurité, jalonnement...). Les visiteurs et marchandises peuvent également être inclus dans la démarche.

Partenaires

- Entreprises, administrations ou groupement d'entreprises
- ADEME
- EPCI

Exemples

Page d'information sur l'accompagnement du SMT aux entreprises pour la réalisation de PDE (subvention, maîtrise d'ouvrage, appui technique...)

Site de covoiturage du SMT

Mise en place de vélo de services par la ville de Grenoble dans le cadre de son PDE

Aides et financements

18/11/2008
Le SMT, dans le cadre du Plan de déplacements urbains, apporte aux entreprises ou collectivités qui le désirent un appui technique et / ou financier.

Lorsqu'il s'agit d'une démarche volontaire de l'entreprise (ou du groupement d'entreprises) qui souhaite porter son projet, le SMT subventionne l'étude à hauteur de 20%, plafonnée à 10 000 euros. A cela peuvent se rajouter des subventions à hauteur de 50% plafonné à 75 000 euro de la part de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui apporte également son aide technique pour le montage du projet.

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI), les collectivités locales et même l'Etat peuvent potentiellement apporter leur concours.

Le SMT peut également se constituer maîtrise d'ouvrage déléguée pour porter le PDE. Le SMT cherchera à la place de l'entreprise les subventions possibles, effectuera les démarches, et trouvera les prestataires. Pour des PDE restreints, le SMT peut également les réaliser en interne.

Liens

En savoir plus sur les aides de l'ADEME: www2.ademe.fr

PDE engagés

La démarche PDE, ils l'ont choisie :

Centre Hospitalier de Lens



Plate-forme multimodale Delta 3 à Dourges

Source : site internet de covoiturage Artois-Gohelle

Source : Ademe

Source : site internet du SMT Artois-Gohelle et

2.4 Animations autour des modes doux de déplacement

MAISON DE LA MOBILITE DOUCE	
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des usagers - Connaissance et promotion des aménagements existants - Connaissance des effets bénéfiques du vélo et de la marche - Connaissance du réseau - Amélioration des usages 	<p>Publics visés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des usagers
<p>Description</p> <p>Il s'agit d'un lieu d'accueil et d'animation dédié notamment à la promotion des modes doux. La maison de la mobilité peut également accueillir l'agence commerciale du réseau de transport. De nombreux services à la mobilité peuvent y être proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les entreprises : aide à la mise en place de solutions économiques et écologiques pour la société, et pour ses salariés - Pour les particuliers : bilan individualisé de la mobilité (impact économique et écologique), aide au parcours dans le but d'étudier la solution la plus adaptée à chacun 	<p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADEME - EPCI - Conseil Général - SMT - Milieu associatif
<p>Exemples</p> <p>Maison de la mobilité, réseau Tisséo Smtc (le Smtc comprend : le Grand Toulouse, le Sicoval, le Syndicat Intercommunal des Transports publics de la région toulousaine).</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>» Maison de la Mobilité</p> <p>» Diagnostic personnalisé</p> <p>Quelque soit votre trajet et le motif de votre déplacement, l'équipe de la Maison de la Mobilité vous conseille sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les modes de transport les plus adaptés à vos besoins > L'itinéraire et les horaires appropriés > Le coût et la durée de votre trajet <p>» Infos pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> > Information multimodale (Bus, Tram, Métro, TAD, Cars interurbains, Train) > Les itinéraires et horaires > Les tarifs et abonnements <p>» Billeterie</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les modes de transport les plus adaptés à vos besoins > L'itinéraire et les horaires appropriés <p>» Sensibiliser et accompagner</p> <p>Animation de stands écomobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> > La Maison de la Mobilité apporte son appui aux démarches de développement durable des acteurs de la ville <p>Les mardis de la Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> > Rencontres thématiques sur l'écomobilité entre différents acteurs (chefs d'entreprises, salariés, services publics, collectivités) : covoiturage, transport à la demande, vélo à assistance électrique, tourisme à vélo, PDE (plans de déplacement entreprises)... autant de thèmes pour réfléchir ensemble à une mobilité durable <p>▶ Accédez au programme des Mardis de la Mobilité</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>» Vélo Service</p> <p>Prêt et location de vélos</p> <ul style="list-style-type: none"> > Vélos de ville, fournis avec antivol et casque > Mise à disposition et retour à la Maison de la Mobilité > Plans des pistes cyclables et conseils pour choisir son itinéraire <p>▶ Téléchargez tous les tarifs de location</p> <p>Ateliers " Visite technique Vélo"</p> <ul style="list-style-type: none"> > Vérification des points de sécurité et petit entretien de votre vélo (freins, vitesses et pneus) > Ces ateliers mensuels payants sur réservation ont pour objectif d'inciter à la pratique du vélo au quotidien <p>▶ Accédez au programme des Ateliers Visites techniques Vélo</p> <p>Service vélos en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accompagnement des entreprises à la promotion du vélo > Prêt d'une flotte de vélos, sortie découverte d'itinéraires cyclables à la demande, conseils <p>Service vélos en entreprise</p> <p>Afin de promouvoir la pratique du vélo dans les entreprises du sud-est de Toulouse, la Maison de la Mobilité organise des sorties encadrées pour découvrir les itinéraires cyclables</p> <ul style="list-style-type: none"> > Contactez-nous pour organiser une sortie découverte pour votre entreprise <p>» Comment vous rendre à la Maison de la Mobilité de Labège ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > En bus, avec les lignes 79, 108 et 109 (arrêt Tolosane) et 80 (arrêt Lalande) > En TER ligne Toulouse-Carcassonne (halte SNCF de Labège-Innopole) > En car interurbain, ligne 86 du réseau Arc-en-Ciel <p>» La Maison de la Mobilité vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 19h</p> <p>61 Rue Pierre et Marie Curie - Labège (à 200m de la halte SNCF Labège-Innopole) Tél. : 05 61 75 80 80 E-mail : contact.maisonmobilitelabege@tisseo.fr</p> </div> </div>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>	
<p>Source : http://www.tisseo.fr/se-deplacer/ecomobilité/maison-mobilite</p>	

FETE DE LA MOBILITE

Objectifs

- Sécurité des usagers
- Connaissance et promotion des différents modes de déplacements
- Connaissance des effets bénéfiques du vélo et de la marche
- Amélioration des usages

Publics visés

- Ensemble des usagers

Description

Il s'agit de journées d'échanges et de partage autour de la mobilité, l'occasion de faire découvrir au grand public les différents modes de déplacements. Ces journées peuvent être spécifiques vélo ou modes doux, mais peuvent également être ouvertes à l'ensemble des transports.

Des ateliers thématiques peuvent compléter ces journées : les bonnes pratiques à vélo, bouger c'est bon pour la santé, des ateliers de randonnées ... un moment de partage et de sensibilisation.

Partenaires

- ADEME
- EPCI
- Conseil Général
- SMT
- Milieu associatif

Exemples

Depuis quelques années, les opérations de ce type tendent à se multiplier en France, alliant généralement les modes doux et les modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. Ces journées peuvent viser un public particulier, fête de la jeunesse et de la mobilité de Glimes, ou viser un public plus large, ce qui est plutôt le cas de la fête des transports.



Source : <http://www.plan-les-ouates.ch/territoire/mobilite/semaine-de-la-mobilite-2011>

Fête de la mobilité
Dimanche 20 septembre - Ancien terrain de foot de Glimes

9h - 17h Centre de Glimes fermé à la Circulation automobile

9h30 Promenade familiale à vélo
Rendez-vous à l'ancien terrain de foot de Glimes
Rue de la Tombe Romaine

12h00 Grand barbecue (5 €)

Durant toute la journée
Initiation au roller-skate et au BMX avec un skate parc organisé pour l'occasion, jeux de rue, sensibilisation à l'utilisation des modes doux de déplacement et au covoiturage, présentation du projet des voitures à partager (VAP) et de la Centrale Mobilité de la Hesbaye Brabançonne, marché des Chouans

**Infos : www.incourtjeunes.org
0498/59.12.92**

Avec le soutien de la
REGION WALLONNE

Source : <http://acincourt.blogspot.fr/2009/09/fete-de-la-jeunesse-et-de-la-mobilite.html>

Fête des transports
12-13 septembre 2009

SECURITE ROUTIERE
TOUS RESPONSABLES

Le respect du code de la route par chacun, est notre sécurité à tous.

Pour vos déplacements, choisissez un mode de transport plus respectueux de l'environnement.

SEMAINE DE LA MOBILITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE
BOUGEZ AUTREMENT
16-22 SEPTEMBRE 2009

Source : <http://www.fetedestransports.com/>

Le Village de l'Eco-mobilité
Place Bellecour

fetedestransportslyon.wordpress.com

Engins insolites

Animations

Pistes d'essais

Jeux concours

VILLE DE LYON

Samedi 15 Octobre 2011
Entrée libre de 10h à 18h

TRANSPORTS ALSTOM, LA POSTE, VNF, rhônepress, IVECO, SYZAL, GRANDLYON